

Territoires

Pouvoir
d'achat

Mobilités

Jeunesse

Transition
écologique

Budget alternatif 2019

Groupe socialiste, écologiste,
radical et républicain



GROUPE
SOCIALISTE,
ÉCOLOGISTE,
RADICAL ET
RÉPUBLICAIN

Région Pays de la Loire

ps-paysdelaloire.fr
f t @pspaysdelaloire



SOMMAIRE

Le Budget alternatif 2019

p4

Les mesures du pouvoir d'achat

p5

Nos mesures

p7

« Territoire + »

p8

Transition écologique et énergétique

p10

« Bouge ta Région »

p13

Le financement du budget

p15



Budget alternatif 2019

150 millions d'euros pour soutenir les territoires fragiles, accélérer les politiques de transitions énergétiques et écologiques et réveiller la dynamique de projets en Pays de la Loire

Les 19 et 20 décembre prochains, le Conseil régional des Pays de la Loire sera réuni afin de débattre du budget de la collectivité pour l'année 2019.

Cette session budgétaire intervient dans un contexte national difficile marqué par le mouvement des gilets jaunes au sein duquel les revendications relatives au pouvoir d'achat prédominent.

La majorité régionale apparaît pourtant très éloignée de ces enjeux et le budget primitif qu'elle soumet au vote des élus régionaux en constitue la triste illustration. Le niveau d'investissement est ainsi en baisse de 100 millions d'euros par rapport au dernier budget de la majorité de gauche emmenée par Jacques Auxiette, en 2015.

Aujourd'hui, la majorité régionale ne donne aucune priorité aux territoires fragiles et n'a pris aucune initiative forte en faveur de la transition écologique. Le contexte économique favorable ainsi que la situation budgétaire de la Région des Pays de la Loire permettraient pourtant d'engager des politiques publiques plus volontaristes.



Les mesures de pouvoir d'achat

Faire plus pour les territoires qui vont moins bien et accélérer le soutien à la transition écologique et énergétique, tout en améliorant le pouvoir d'achat des catégories populaires et des classes moyennes, c'est possible !

5 mesures pour + de solidarité :

- La mise en place d'une tarification sociale dans les transports scolaires et dans la restauration scolaire dans les lycées ;
- La relance des aides régionales aux économies d'énergie pour les particuliers ;
- Le financement de la construction et de la réhabilitation de 2 500 logements sociaux ou adaptés ;
- La mise en œuvre de mesures pour soutenir l'engagement des jeunes (santé, logement, transport...);
- Le retour du dispositif « Ordipass » permettant de réduire la fracture numérique et d'offrir une solution informatique aux jeunes qui n'en n'ont pas les moyens.

La tarification sociale

Tarification sociale dans les transports scolaires et dans la restauration scolaire : **un geste fort pour le pouvoir d'achat des ligériens.**

Dans le cadre de l'harmonisation des tarifs des transports scolaires, Christelle Morançais a décidé brutalement d'un tarif de 110€ qui a un impact très fort sur le portefeuille de nombre de Ligériens notamment en Mayenne et en Sarthe. Etonnant dans le contexte du mouvement des gilets jaunes qui met au grand jour l'urgence de s'attaquer à la question du pouvoir d'achat des familles. C'est pourquoi nous proposons un geste fort pour les habitants des Pays de la Loire : un tarif social pour les transports scolaires et pour la restauration scolaire :

- Un tarif social où chaque famille paye en fonction de son quotient familial ;
- Un tarif social qui protégera les ménages modestes et les classes moyennes ;
- 2 familles sur 3 seraient gagnantes (pour la restauration scolaire : pour certaines familles, un gain de plus de 80€ pour un mois hors vacances scolaires).

C'est + de pouvoir d'achat, + de solidarité, + de justice sociale !

Notre budget alternatif

« Territoire + »

70 M€



« Bouge ta Région »

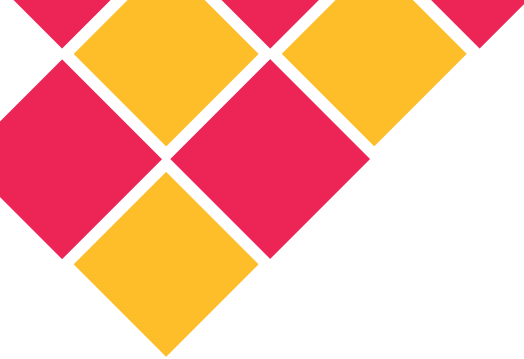
23 M€

Transition
écologique et
énergétique

59,1 M€



Nos mesures



**« Territoire + »
un dispositif pour lutter
contre la fracture
territoriale**

70 M€

**Signer 8 contrats « Territoires + »
afin de faire plus pour les territoires qui vont moins bien**

Lancement de « Territoire + » pour soutenir immédiatement les territoires les plus fragiles, qui vont moins bien et qui courent un risque de décrochage : Grand Saumurois, Sud Vendée, Sud Sarthe, Haute Mayenne, Segréen, Nord Sarthe, Vallée d'Anjou et Perche Sarthois.

1 Soutenir davantage les communes situées dans des territoires fragiles et qui rencontrent des difficultés à boucler les financements de leurs projets ou à soutenir ceux des associations présentes sur leur territoire.
= 15 M€

2 Contribuer au financement de la construction de 500 logements sociaux (personnes âgées, jeunes, handicap) ou adaptés et la transformation de 2 000 autres afin d'attirer ou de stabiliser des populations. L'aide sera de 10 000€ par logement construit et 2 500€ par logement réhabilité ou adapté.
= 10 M€

3 Création d'un nouveau programme de formation « Mobilisation + pour l'emploi ». Un dispositif dédié à la formation des demandeurs d'emploi qui vivent dans des territoires fragiles, où le taux de chômage est élevé en Pays de la Loire. L'objectif de ce programme est de former les demandeurs d'emplois en prenant en compte la réalité du marché de l'emploi.
= 15 M€

4 Lancer un plan d'accompagnement au développement économique des territoires sur plusieurs thématiques : industrie, tourisme, bio-ressources (économie circulaire, filière agricole courte, valorisation énergétique, économie sociale et solidaire...)
= 8 M€

5 Renforcer le dispositif « Pays de la Loire commerces - artisanat » afin de compléter le soutien régional et de multiplier la puissance d'intervention dans les commerces de centre-bourg dans les territoires avec comme objectif de 200 entreprises soutenues en 2019 au lieu de 130 prévues dans le budget. Nous proposons aussi de créer un dispositif pour soutenir les actions collectives des commerces et des artisans.
= 2 M€

6 Accompagner les initiatives et les projets entrepreneuriaux des jeunes dans le but de les aider à se sentir bien sur le territoire et de les inciter à y rester.
= 1 M€

7 Créer 12 maisons de l'emploi et des projets. Ces maisons seront de véritables centres de ressources pour les citoyens, elles assureront une mutualisation avec les guichets uniques de la transition énergétique, de l'emploi (CIO, missions locales...), les structures d'accompagnement des projets et les initiatives de médiation numérique... Au moment où le service public est contraint par des fermetures en tous genres, la création de ces maisons de l'emploi et de projets permettra de renforcer la présence des services partout sur le territoire et de favoriser l'engagement des habitants.
= 9 M€

Accompagner les habitants et les projets des quartiers urbains populaires

8 Lancement d'un appel à projet « Quartiers prioritaires + » pour soutenir les initiatives issues des quartiers prioritaires politiques de la ville et soutenir les créations d'emplois et d'entreprises dans les quartiers (création d'entreprises, insertion, politique de l'emploi...)
= 10 M€



Accélérer la transition écologique et énergétique face à l'urgence climatique

59,1 M€

Développer et imaginer les mobilités de demain

9 Lancement du dispositif « Mobilités + » en démarrant par les territoires les plus fragiles avec lesquels seraient prioritairement signés des contrats destinés à :

- **augmenter l'offre régionale des cars et des trains** pour optimiser l'organisation des dessertes et des liaisons, notamment pour favoriser la mobilité dans les territoires ruraux.

- inventer des **solutions innovantes dans les territoires** pour mieux soutenir les programmes de mobilités partagées, le co-voiturage, la mise à disposition de voitures électriques...

= 17 M€

10 Lancement immédiat des travaux de rénovation de la ligne ferroviaire Caen - Alençon - Le Mans - Tours.

= 3 M€

11 Lancement immédiat des travaux de rénovation du tronçon ferroviaire entre Retiers et Châteaubriant.

= 6 M€

12 Mise en œuvre d'un plan vélo régional avec l'ensemble des acteurs afin de renforcer la pratique du vélo, notamment pour les déplacements domicile-travail.

= 1,4 M€

Favoriser les économies d'énergie des logements des particuliers et des bâtiments publics

13 Relance immédiate des Aides Régionales aux Économies d'Énergie pour les Particuliers (AREEP) afin de soutenir les habitants dans la rénovation énergétique de leurs logements. Un peu plus de 1 000 familles seulement ont été aidées en 2017 et 2018 contre près de 2 500 en 2016 et 2 300 en 2015. L'objectif est de doubler le nombre de bénéficiaires.

= 10 M€

14 Installation d'une centrale solaire photovoltaïque sur le toit de l'Hôtel de Région pour tendre à l'autonomie énergétique.

= 2 M€

15 Augmentation du budget en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés et pour le soutien aux projets des énergies renouvelables (dotation complémentaire pour la SEM régionale « Croissance verte » pour tiers investissement).

= 3 M€

Sensibiliser et mobiliser les Ligériens en faveur de la transition écologique et énergétique

16 Soutenir les projets collectifs portés par des associations dans toute la région.
= 100 000€

17 Accélération du soutien au projet Ecocombust de la centrale électrique de Cordemais.
= 500 000€

18 Engagement d'une démarche éco-responsable pour tous les lycées des Pays de la Loire à laquelle seraient associés les élèves, les personnels et les enseignants pour aboutir à des économies d'énergie, à la réduction du gaspillage alimentaire ou à la réduction des consommations d'eau. Un budget participatif sera dédié pour soutenir les projets décidés par les lycéens.
= 2,5M€

Renforcer les politiques de soutien aux filières vertes

19 Lancement d'un second programme de soutien à la recherche, la formation et l'innovation dans les EMR (RFI EMR 2) pour conforter le rôle de leader de la région et construire l'avenir de la filière.
= 4M€

20 Lancement d'études et concertation en vue de proposer un programme de formation dédié aux métiers verts
= 100 000€

21 Lancement d'un appel à projets en faveur de la recherche sur de nouveaux enjeux de la transition (stockage, hydrogène, solaire,...)
= 5 M€

22 Soutien aux projets collectifs des entreprises pour faire émerger des nouvelles filières.
= 3 M€

23 Soutien à une agriculture respectueuse de la santé en coordination avec les agriculteurs, les chercheurs, les distributeurs, les industriels de la région (fin du métam-sodium, plan régional d'accompagnement à la sortie du glyphosate...)
= 1,5 M€



**« Bouge ta Région ! »,
préparer l'avenir et
réveiller la dynamique
de projets (recherche,
culture, vie associative
et jeunesse)**

23 M€

24 Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour identifier les investissements et projets collectifs qui permettront de préparer l'avenir en matière de recherche et d'innovation.

= 15 M€

25 Soutenir l'engagement des jeunes et mettre en œuvre de nouvelles mesures pour et avec eux (santé, logement, transports...).

= 2 M€

26 Relancer la dynamique associative en Pays de la Loire en lieu et place du projet de fondation du bénévolat.

= 2 M€

27 Soutenir les projets culturels sur les territoires. Il s'agit de compenser les nombreuses coupes intervenues depuis le début du mandat et de pallier le manque d'ambition de la majorité régionale en matière de soutien à la création culturelle et de développement culturel territorial.

= 1 M€

28 Mettre en place un dispositif de soutien aux collectivités et aux structures engagées dans l'accueil de demandeurs d'asile et de réfugiés.

= 1 M€

29 Remise en place du dispositif « Ordipass » supprimé par l'actuelle majorité afin de permettre aux jeunes lycéens et apprentis ligériens d'acquérir un ordinateur à un tarif préférentiel.

= 2 M€



Le financement du budget

Autorisations
d'engagement
(fonctionnement)

31,6 M€

20,8%

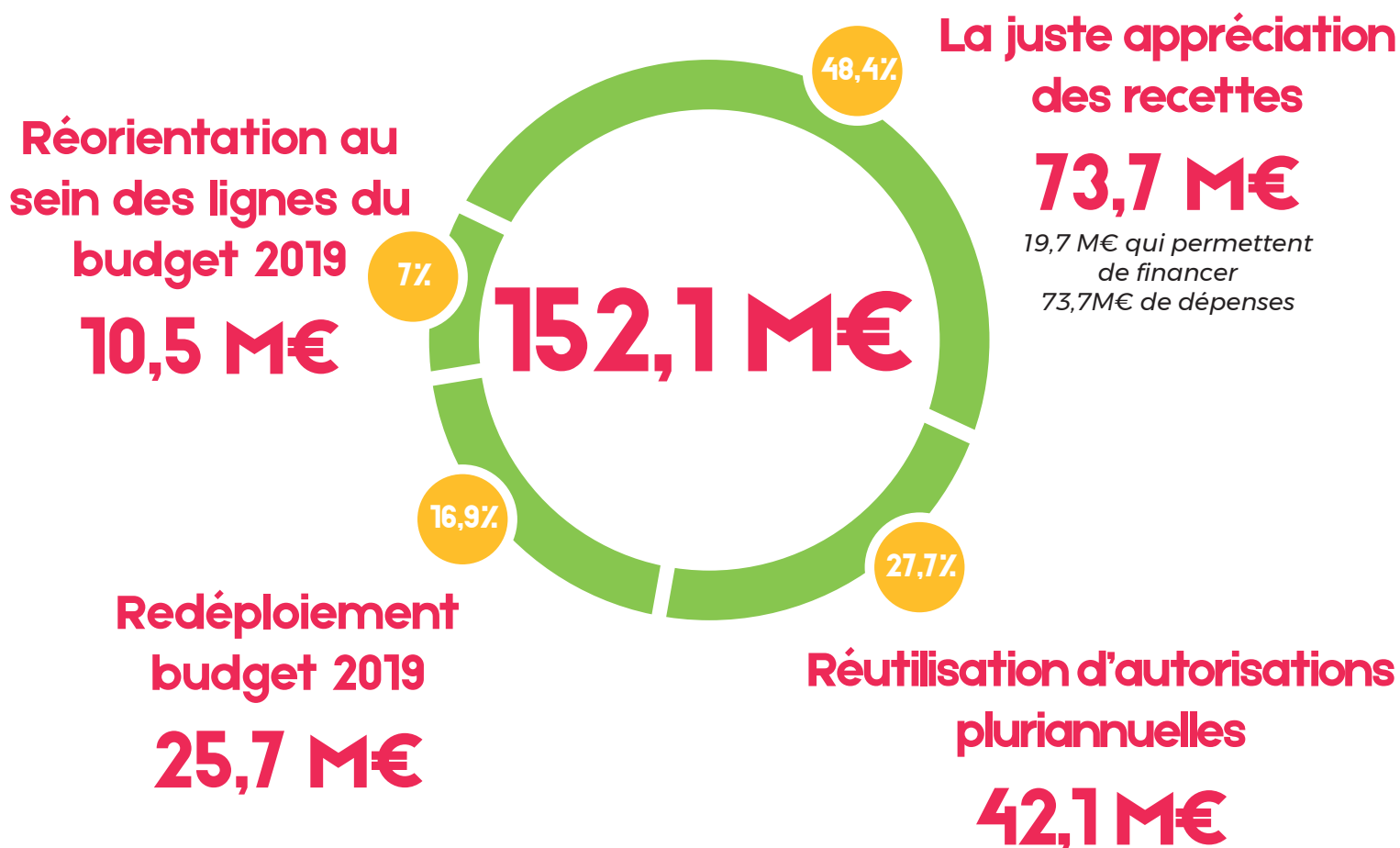
152,1 M€

79,2%

Autorisations de
programme
(investissement)

120,5 M€

Le financement du budget



Le redéploiement au sein du budget 2019 : les crédits qui correspondent aux choix de la majorité et que nous choisissons de mobiliser pour autre chose.

Les crédits réorientés : les sommes votées au sein des commissions mais que nous souhaitons réorienter vers d'autres politiques.

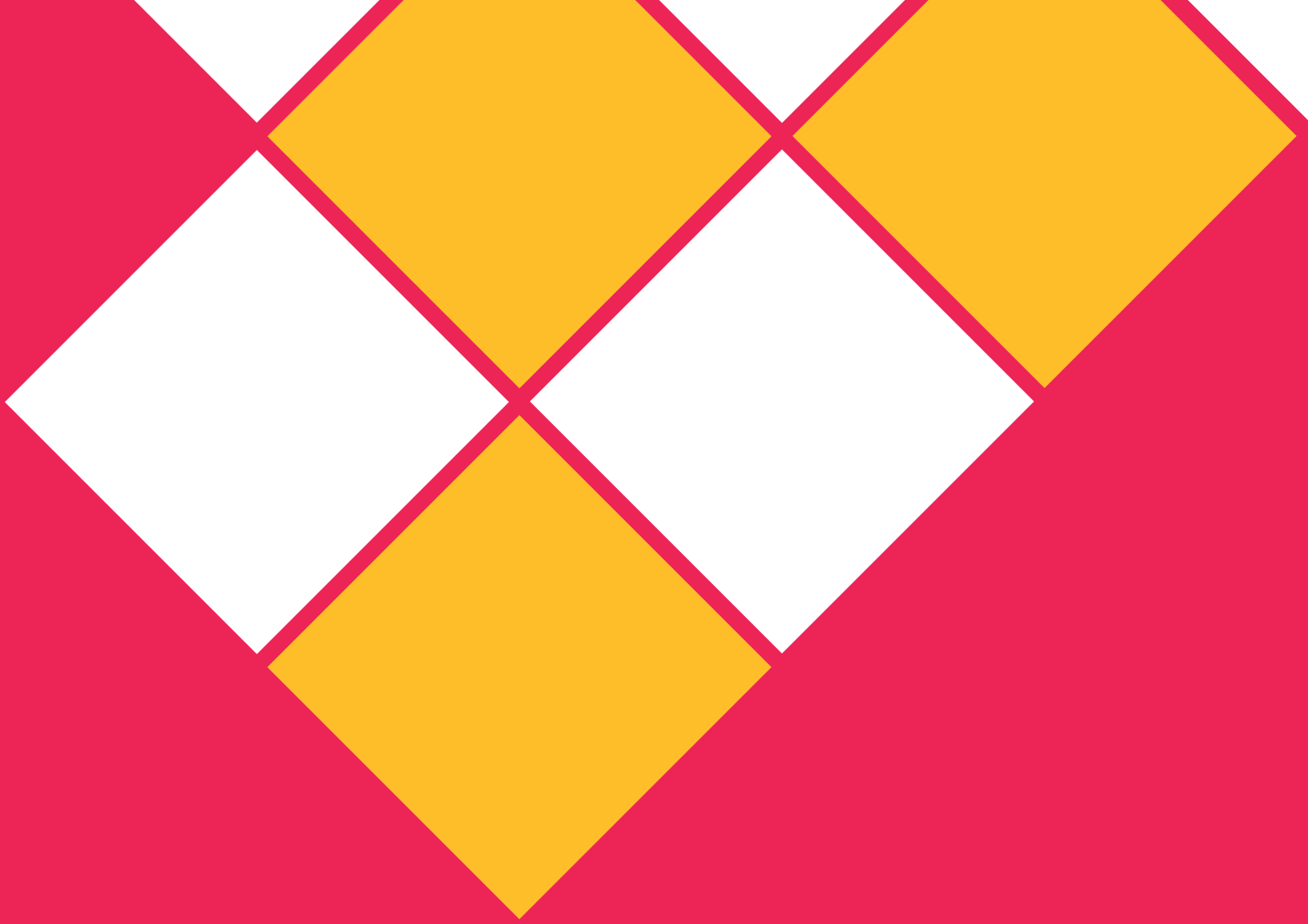
La réutilisation d'autorisations pluriannuelles : les sommes inscrites au budget mais non engagées en 2018 et que nous proposons de reporter dans le budget 2019.

La juste appréciation des recettes : évaluation plus réaliste des recettes de fonctionnement qui sont toujours sous-évaluées par la majorité.
19,7 M€ qui permettent de financer 73,7M€ de dépenses.

Rappel du principe :

1€ de recette permet de financer :

- 1€ d'Autorisations d'Engagement,
- 3 € d'Autorisations d'Engagement pluriannuelle,
- 5€ d'Autorisations de Programme (investissements réalisés en moyenne sur 5 ans)



GROUPE
SOCIALISTE,
ÉCOLOGISTE,
RADICAL ET
RÉPUBLICAIN

Région Pays de la Loire

ps-paysdelaloire.fr
  [@pspaysdelaloire](https://twitter.com/pspaysdelaloire)